

CONTRAT DE DÉPÔT-VENTE DE VÉHICULE AUTOMOBILE

Entre les soussignés :

Le déposant (Propriétaire du véhicule) :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Le dépositaire (Commerçant) :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Article 1 – Objet du contrat

Le déposant confie au dépositaire, qui accepte, le véhicule automobile décrit ci-dessous en vue de sa vente.

Article 2 – Description du véhicule

Marque : _____

Modèle : _____

Année de première mise en circulation : _____

Numéro d'immatriculation : _____

Numéro de série (VIN) : _____

Kilométrage : _____

Couleur : _____

État général : _____

Article 3 – Prix de vente et conditions

Le prix demandé pour la vente du véhicule est fixé à _____ euros. Le dépositaire s'engage à vendre le véhicule au prix ou à un prix supérieur à celui-ci, sauf accord préalable du déposant. Les frais de publicité, de présentation et autres liés à la vente sont à la charge du dépositaire.

Article 4 – Durée du dépôt-vente

Le présent contrat est conclu pour une durée de _____ mois à compter de la signature du contrat. À l'issue de cette période, le dépositaire devra restituer le véhicule au déposant s'il n'a pas été vendu.

Article 5 – Obligations du dépositaire

Le dépositaire s'engage à conserver le véhicule en bon état, à assurer sa garde et à ne pas le déplacer sans autorisation. Il doit informer le déposant de toute offre sérieuse et lui transmettre les propositions d'achat.

Article 6 – Obligations du déposant

Le déposant garantit qu'il est le propriétaire légal du véhicule et qu'il n'existe aucun gage, nantissement ou opposition. Il remet au dépositaire tous les documents nécessaires à la vente (carte grise, contrôle technique, carnet d'entretien).

Article 7 – Répartition du prix de vente

En cas de vente, le dépositaire percevra une commission de _____ % sur le prix de vente HT, le solde sera reversé au déposant dans un délai maximal de 15 jours ouvrés après encaissement du paiement.

Article 8 – Responsabilité

Le dépositaire est responsable de tout dommage causé au véhicule pendant la durée du contrat, sauf cas de force majeure. Le déposant reste responsable de la conformité administrative du véhicule.

Article 9 – Résiliation

Le présent contrat peut être résilié à tout moment par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de 15 jours. La résiliation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 10 – Litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant tout recours judiciaire.

Le déposant

Le dépositaire

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://modeles-contrat.com/contrat-depot-vente-voiture/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-contrat.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.